

Chapitre 14

QCM

Réponse unique

1. **b.** Les actifs occupés et les chômeurs.
2. **c.** Les chômeurs et la population active.
3. **c.** A une mutation du facteur capital.
4. **b.** 29,6 millions.
5. **d.** Aucune réponse.

Plusieurs réponses possibles

6. **b et d.** Aux entreprises à la recherche d'employé. À une approche néoclassique du marché du travail.
7. **b et c.** Le BIT. Pôle emploi.
8. **b, c et d.** De sous-emploi du facteur travail. De sous-estimation du chômage. De chômage invisible.
9. **b, c et d.** Est stable sur longue période en France pour les 15-64 ans. Est en moyenne de 65 % pour les 15-64 ans. A progressé sur les vingt dernières années pour les 50-64 ans.
10. **a et b.** Résulte d'un déséquilibre sur le marché des biens et services pour les keynésiens. Résulte d'un déséquilibre sur le marché du travail pour les néoclassiques.

Réponse à justifier

11. **b et d.** C'est caractérisé par la segmentation du marché du travail. Il distingue un marché primaire et un marché secondaire.

Il correspond à une analyse microéconomique du chômage en soulignant l'opposition au sein du marché du travail.

12. **b.** Elle souligne un dualisme du marché du travail.

Elle souligne l'opposition et l'avantage dont bénéficient ceux qui sont en emploi (les *insiders*) par rapport aux demandeurs d'emploi (les *outsiders*).

13. a. Il souligne la nécessité d'une coordination tierce pour surmonter la complexité du marché du travail.

L'appariement souligne que la rencontre entre l'offre et la demande de travail n'est pas spontanée sur le marché du travail et nécessite donc des instances de coordination.

14. c. Elle pose la question de la complémentarité facteurs travail et capital.

Au-delà du processus de destruction créatrice et de la destruction de l'emploi (Frey et Osborne), la robotisation doit être appréhendée comme une aide, une assistance complémentaire capable d'engendrer des gains de productivité.

15. a, b et c. C'est une analyse de la concurrence entre diplômés. Il permet pour l'entreprise de réduire à terme le coût du travail. Il est relié à la capacité du salarié à se former et à augmenter sa productivité.

Sur le marché du travail les qualifications élevées sont attendues avec, parallèlement, l'augmentation du niveau de qualification. Le marché du travail est caractérisé par l'effet « file d'attente » en fonction du niveau de qualification ou de diplôme.

EXERCICES

EXERCICE 1 — ÉTUDE DE DOCUMENT – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INDÉPENDANT

Les attentes :

- Une référence des documents utilisés pour répondre à la question
- Définir la notion d'emploi indépendant
- Analyser les évolutions de l'emploi indépendant
- Conclure sur les perspectives de cette évolution

Les documents fournis proviennent d'une note rédigée par le Conseil d'analyse économique qui date d'octobre 2015. Le CAE est une structure chargée de réaliser des études économiques sous la responsabilité des services du Premier ministre afin d'éclairer le gouvernement sur les choix en matière de politique économique. Il est composé d'économistes essentiellement français dont les travaux sont reconnus internationalement. Les données sont pour la plupart produites par le ministère de l'Économie et des Finances.

La note d'appui concerne l'impact sur l'économie, et en particulier l'emploi, de la révolution numérique.

Pour l'Australian Bureau of Statistics, l'économie du numérique est « le réseau mondial des activités économiques et sociales qui sont activées par des plateformes telles que les réseaux Internet, mobiles et de capteurs, y compris le commerce électronique. Activées également par les efforts pour atteindre l'efficacité et la productivité dans les processus de production, les stocks et la gestion des connaissances ».

L'emploi indépendant recouvre deux réalités distinctes. D'une part les professions libérales

indépendantes (médecin, commerçants, avocats...) et d'autre part les travailleurs indépendants dont l'existence est encadrée par le statut d'auto-entrepreneur qui permet de cumuler les activités salariées et indépendantes dans la limite d'un seuil maximum. Or ce dernier statut est particulièrement adapté aux nouvelles fonctionnalités de l'économie du numérique.

Dans un premier temps, dans une logique de destruction créatrice, des emplois disparaîtront. Puis dans un second temps, de nouvelles activités vont se développer.

1. Quelles sont les principales transformations de l'emploi actuellement à l'œuvre ?

Selon la théorie du déversement ou de la compensation d'A. Sauvy, la destruction des emplois dans les secteurs en déclin est plus que compensée par la création de nouveaux emplois dans les secteurs en expansion.

Pour J. Schumpeter, le progrès technique est donc à l'origine des phases d'expansion, par sa diffusion sous forme de grappes d'innovation qui soutiennent la croissance des industries motrices, aux dépens des activités traditionnelles en déclin (**destruction créatrice**). Actuellement, on observe la disparition des métiers fortement automatisables (banques, administration, vente de détail) mais aussi, du fait de l'autonomisation des consommateurs à partir des outils numériques (e-commerce). Derrière cette disparition des métiers « routiniers », se trouvent des professions intermédiaires (employés et ouvriers) pour la plupart salariées. Par ailleurs, l'intelligence artificielle permet aussi l'automatisation de tâches pour des professions qualifiées (médecin, avocats...) grâce, en particulier, à la très grande maîtrise des bases de données. De plus, le réseau structurant l'économie du numérique encourage un comportement de « consommateur ». En laissant des avis, les consommateurs sur Internet guident les autres consommateurs et rendent obsolètes les métiers de rédacteur touristique, encyclopédique, voire de journaliste, remplacé par les blogueurs. Enfin, les métiers réglementés (hôtellerie, taxis, libraires...) se voient concurrencer par des amateurs au statut de travailleur indépendant.

2. Comment expliquer le développement du travail indépendant ?

Si l'on observe une décreue sur 30 ans de l'emploi non salarié passant de 20 % en 1970 à 9 % en 2000, cela s'explique par la généralisation du salariat dans les pays développés. Or, à partir des années 2000, on note une remontée de ce statut et encore plus à partir de 2010 pour atteindre 10 % en 2010.

L'économie du numérique favorise le recours au statut de travailleur indépendant pour plusieurs raisons :

- Les plateformes numériques favorisent l'appariement (mise en relation directe et rapide entre demande et offre), ce qui offre une plus grande flexibilité horaire pour les indépendants afin de combiner plusieurs activités.
- L'externalisation pour les entreprises est devenue beaucoup plus avantageuse du fait de la réduction des coûts de transaction.
- Le travailleur indépendant est plus incité à la performance que le salarié en entreprise d'autant plus que les services et la notoriété sont évalués en permanence.
- La simplicité fiscale et juridique du statut d'auto-entrepreneur facilite l'activité

indépendante.

Cependant, le régime de protection sociale et de cotisation retraite des travailleurs indépendants nécessite d'épargner pour assurer un niveau de protection et de pension équivalent au statut de salarié.

En conclusion, l'emploi lié à l'économie numérique couvre un large champ allant des emplois les moins qualifiés (vente en ligne, chauffeurs VTC, emplois logistiques...) au plus qualifiés (ingénieurs informatiques). En revanche, les professions intermédiaires, situées au milieu de la distribution des salaires, tendent à se raréfier. En effet, l'économie du numérique nécessite deux catégories d'emplois : d'un côté, des emplois à forte qualification situés dans le haut des revenus à dimension managériale et créative et, de l'autre, des emplois peu qualifiés peu rémunérés en raison de la faiblesse de la productivité et fortement concentrés dans le domaine des services à la personne. Il en découle une polarisation du marché du travail perceptible dans tous les pays développés. En conséquence, le retour de l'emploi non salarié modifie l'un des fondements de la protection sociale qu'est l'emploi salarié en individualisant les risques à couvrir.

EXERCICE 2 – ÉTUDE DE GRAPHIQUES – ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les attentes :

- Une référence des documents utilisés pour répondre à la question
- Définir la notion de temps de travail
- Repérer les évolutions principales de la durée du temps de travail
- En déduire les effets sur l'emploi

Caractériser l'évolution de la durée du temps de travail.

Les documents fournis proviennent des Tableaux de l'économie française de 2019 de l'Insee. Ils ont été produits en dehors de l'Insee par la DARES (ministère du Travail) et Eurostat (UE). Ils présentent l'évolution du temps de travail en France et dans l'UE pour la durée hebdomadaire de travail.

La durée du travail en économie renvoie à la notion de productivité du facteur travail. La durée du travail permet donc de mesurer la performance de la production au regard de la durée de mobilisation du facteur travail.

Au-delà de la mesure, la durée du travail pose la question de la structure de la croissance économique et en particulier du renforcement de la production par rapport à la consommation, de la nécessité de produire pour créer de la richesse.

I. UNE ÉVOLUTION DE LONG TERME

Structurellement, la durée du travail n'a cessé de diminuer. De 1950 à 1980, la durée du travail a été diminuée de 300 heures passant de 1 800 heures à 1 500 heures. Puis, de 1980 à 2000, elle est encore descendue à 1 400 heures pour légèrement remontée à partir de 2000 pour atteindre en 2017 un peu moins de 1 500 heures.

Au niveau du temps de travail hebdomadaire, on constate que si l'on observe l'emploi salarié,

la France a une durée de travail inférieure d'une heure avec la moyenne de l'UE et de l'Allemagne. En revanche, si l'on se place du côté de l'emploi non salarié, la France a une durée supérieure de trois heures à celle de la moyenne de l'UE et plus de deux heures avec l'Allemagne. L'écart entre l'emploi salarié et non salarié est donc de plus de 10 heures par semaine. Dans le cas de la France, cet écart s'explique en particulier par la prépondérance des professions indépendantes dans l'emploi non salarié.

II. PRODUCTIVITÉ OU PRODUCTION

À niveau de production équivalente, la différence d'heures travaillées entre deux pays s'explique par l'écart de productivité. Ainsi, si la France travaille moins pour l'emploi salarié que la moyenne des pays de l'UE, sa productivité est supérieure. C'est ce que traduit le passage aux 35 heures à la fin des années 1990. Or on constate, à l'observation des heures supplémentaires déclarées entre 2006 et 2017, une forte augmentation à partir de 2007 qui s'est traduite par un doublement des heures (de 15 heures déclarées en 2007 à 30 heures en 2010) pour les salariés travaillant plus de 35 heures. Si cette augmentation est liée à la défiscalisation des heures supplémentaires elle souligne aussi le besoin de travail des entreprises sous contrainte du coût du travail à contenir en situation d'économie ouverte à la concurrence internationale.

Au-delà de l'évolution de la durée du temps de travail, se pose la question de son ajustement face aux fluctuations du cycle économique mais aussi des nouvelles conditions imposées par l'économie du numérique qui accentue encore plus le besoin de flexibilité.

EXERCICE 3 — ANALYSE D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE — TELETRAVAIL ET EMPLOI

Indiquez les effets du télétravail sur le marché du travail

Même si le télétravail s'est développé durant la crise sanitaire la part des travailleurs concernés n'est que de 7 % en France soit deux points au-dessus de la moyenne européenne mais 7 points en dessous des Pays-Bas.

I. LES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES CONCERNÉES

Le recours au télétravail varie davantage selon les métiers et les catégories socioprofessionnelles des travailleurs que selon les secteurs. Ainsi, en France, les télétravailleurs réguliers étaient pour 61 % des cadres. En termes de métiers, les cadres commerciaux et les ingénieurs informaticiens dominent (avec respectivement 16 % et 14 % de télétravailleurs réguliers)

Certains métiers sont inadaptés au télétravail, par exemple dans le secteur de l'agriculture, de la construction, de l'hôtellerie-restauration et celui des services à la personne.

II. LES EFFETS DU TÉLÉTRAVAIL SUR LA QUALITÉ DE VIE

L'impact du télétravail sur la qualité de vie au travail est ambigu. Le télétravail est synonyme d'une autonomie accrue (le télétravailleur peut davantage organiser son travail en fonction de ses préférences), mais il induit un risque d'isolement associé à un plus faible niveau d'interactions sociales.

Le télétravail apporte une flexibilité qui peut permettre de mieux concilier vie privée et vie

professionnelle, mais qui peut aussi brouiller les frontières entre les deux. Le télétravail à domicile favorise l'empiètement du temps familial sur le temps de travail, mais aussi des horaires de travail plus extrêmes et atypiques pouvant affecter la vie privée. Néanmoins, durant le confinement, on a observé que, dans l'ensemble, les pays où le télétravail a été davantage pratiqué sont aussi ceux où les salariés déclarent avoir eu le moins de mal à concilier vie familiale et vie professionnelle.

III. LES EFFETS DU TÉLÉTRAVAIL SUR LA PRODUCTIVITÉ

Plusieurs études empiriques mettent en évidence un impact positif du télétravail sur la productivité, mais qui varie fortement (entre 5 % et 30 %). D'autres économistes pensent que le télétravail à terme n'a aucun effet sur la productivité.

Néanmoins, le dialogue social en entreprise contribuerait au télétravail dans de bonnes conditions. Les effets bénéfiques du télétravail seraient davantage perceptibles dans les entreprises qui l'ont mis en place de manière formalisée.

En conclusion, le développement de cette nouvelle forme d'organisation nécessite d'être analysé sur l'ensemble du territoire et à plus long terme mais aussi de mesurer les effets sur la réduction de la pollution.